

Compte rendu du CSE du 24/04/2025



Au sommaire :

- **Actualités** de la DR
- Information sur la généralisation du dispositif **Avenir Pro**
- Informations sur **CVM Employeur**
- Information sur la **Démarche Efficience** (levier 1)
- Information sur l'**Accueil Rénové** dans les agences

Vous avez des **questions**, des **remarques**, des **suggestions** ?

Vous **souhaitez vous impliquer** à nos côtés, même de **façon limitée** et **discrète** ?

Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez** juste **nous encourager** ?

N'hésitez pas !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



**La Direction et l'ensemble des élus ont observé
une minute de silence à la mémoire de nos collègues**

Karine Larbiou et Noémie Poulain de la Fontaine



Informations de la direction

- **Visites du DR** : Lors de ses déplacements récents, le DR a rencontré Mission locale, Cap Emploi, ELD, DT et a échangé avec les conseillers sur des sujets récurrents. Le DR a souligné l'importance des actions d'écoute et de la remontée rapide des informations, insistant parallèlement sur la nécessité de veiller au bien-être et à la sécurité des équipes.
- **De la transition à la mise en oeuvre** : Alors que 2024 se profilait comme une étape de transition, 2025 sera dédiée à la mise en oeuvre effective des nouvelles mesures. Le DR insiste sur la nécessité pour France Travail de savoir défendre ses intérêts, tout en maintenant une gestion équilibrée des changements et en répondant aux besoins des usagers. Il rappelle aux élus qu'il porte régulièrement les alertes auprès du DG.
- **Problématiques du SI** : Malgré des améliorations notables, le SI reste perçu par les équipes comme une source de frustrations, entraînant une perte allant jusqu'à une heure en moyenne par jour. Le DR souligne l'importance des visites sur le terrain afin de mieux comprendre, faire remonter les irritants à la DSI et à la DG en vue de la résolution de ces problèmes.
- **Formation et Budget** : La formation des DE demeure une priorité, même face aux contraintes budgétaires. Le DR mentionne la nécessité de réviser le soutien de l'AIF en réponse à un taux de retour à l'emploi de seulement 58 %. Il évoque également des discussions sur l'optimisation des POEI pour prévenir les abus de certaines entreprises qui y voient un effet d'aubaine.
- **Semaine des Métiers du Soin et de l'Accompagnement** : Les agences se sont intensément impliquées dans les CHU, dans le cadre de la semaine des métiers du soin et de l'accompagnement. Plus de la moitié des DE présents ont manifesté un intérêt pour une immersion dans ces métiers, comprenant aussi les "fonctions support" hospitalières (logistique, etc.).
- **Marché de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine** : Une baisse de 14 % des projets de recrutement et de 11 % des offres a été confirmée. Le DR met en avant l'importance des témoignages venant du terrain pour valider les actions de France Travail. À l'échelle nationale, la diminution des projets de recrutement est estimée à environ 12 %, moins marquée qu'en Nouvelle-Aquitaine. Cependant, la région demeure dynamique et connaît une augmentation des offres de 25 % par rapport à 2019.
- **Enfin, le DR exprime sa reconnaissance pour les efforts des agents, malgré les défis rencontrés.**

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

Informations de la direction

- **Droit public - Epreuve de sélection interne (droit public)** : La Direction évoque les épreuves de sélection interne, confirmant les difficultés rencontrées et mentionnant l'organisation d'une épreuve de rattrapage facultative le lundi 28 avril. La date de cette épreuve a été décidée après des réflexions sur la possibilité de la reporter et son impact sur la fin de l'année, une décision compliquée. La Direction n'a pas d'informations sur un report éventuel et sur la nature des questions posées dans le QCM : orthographe correcte du nom du DG, champion de la coupe du Monde 78, etc.
- **Droit Public - Elections professionnelles CCPLU** : La première réunion de négociation sur l'organisation des élections aura lieu le 26/05/25
- **Accord sur l'intéressement** : L'accord d'intéressement de branche et d'entreprise a été signé pour une durée d'un an.
- **Accord QVT** : Un avenant a été signé pour prolonger l'accord QVT jusqu'au 31/12/2026.
- **Dispositif Angela** : Ce dispositif, qui vise à mettre en protection des femmes se sentant harcelées dans la rue, va être testé par l'agence d'Angoulême Saint Martial.

L'info en + de la CFE CGC : Angela est une initiative de prévention et de protection contre le harcèlement, mise en place dans plusieurs villes de France (dont Bordeaux) et inspirée du programme britannique "Ask for Angela". **Il permet à toute personne se sentant en insécurité, harcelée ou menacée**, notamment dans l'espace public ou lors de sorties en soirée, **de demander de l'aide de manière discrète**. Pour cela, il suffit de se rendre dans un lieu partenaire – reconnaissable grâce à un autocollant indiquant « Angela » – et de prononcer la phrase codée : « Est-ce qu'Angela est là ? ». **Le personnel, formé à cette situation, comprend alors qu'il s'agit d'un appel à l'aide et met immédiatement la personne en sécurité**, peut prévenir un proche, organiser un retour en taxi ou alerter les secours si nécessaire. Ces lieux partenaires peuvent être des bars, restaurants, commerces, pharmacies ou encore des services municipaux. **Bien que le dispositif vise principalement à lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel, notamment envers les femmes, il est accessible à toute personne en difficulté.**



Rejoignez la CFE CGC !

INTE

Information sur la généralisation du dispositif Avenir Pro

Le Directeur régional a d'abord souligné la qualité du travail mené dans les lycées professionnels, à travers l'exemple concret du lycée Lavoisier de Brive. Il a mis en avant l'engagement des conseillers impliqués dans le dispositif Avenir Pro, ainsi que la coopération efficace avec les équipes éducatives, saluant une initiative qui favorise clairement l'insertion professionnelle des jeunes.

La généralisation du dispositif à l'échelle régionale est prévue pour septembre 2025. Avenir Pro, initialement expérimental, sera désormais déployé dans les 195 lycées professionnels de Nouvelle-Aquitaine, selon un partage équitable entre France Travail (96 lycées) et les Missions locales (99 lycées). L'objectif est double : aider les lycéens à mieux connaître le marché du travail et renforcer les liens entre les établissements scolaires et les entreprises. Deux volets structurent ce programme : l'accompagnement des équipes éducatives par les conseillers entreprise et l'intervention directe auprès des élèves pour les préparer à leur insertion (CV, entretien, etc.).

La Direction assure que l'organisation locale (binômes ou trinômes, adaptation saisonnière de l'activité, ajustements des portefeuilles) doit permettre de limiter la surcharge. L'appétence de nombreux conseillers est reconnue, mais la vigilance est de mise concernant l'équilibre des charges et les risques psychosociaux, notamment en lien avec l'item "charge émotionnelle" en rouge dans une évaluation d'impact. Aucun conseiller ne sera affecté à 100 % à ce dispositif. 67 conseillers seraient déjà formés.

La position des élus CFE CGC : *La CFE-CGC pense que l'action de France Travail dans le cadre du dispositif « Avenir Pro » va dans le bon sens en s'intégrant dans la réforme des Lycées pro ayant pour objectif l'insertion professionnelle des jeunes dans l'entreprise.*

L'objectif est louable et favorise et sécurise la future insertion des jeunes. Par ailleurs il permet d'améliorer la collaboration avec l'Education Nationale avec les Bureaux des entreprises et évite des ruptures entre études et entreprises.

Cependant en l'absence de Fonds FSE, du fait que les moyens ne sont pas extensibles et qu'ils seront donc pris sur nos fonds propres, que cela va encore augmenter la charge de travail des conseillers, cette généralisation suscite notre inquiétude.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Présentation de la Direction : Cette évolution vise à simplifier, centraliser et fiabiliser la gestion des courriels employeurs reçus par les conseillers. L'outil est maintenant disponible pour tous les conseillers habilités, dans le but de remplacer progressivement EPTICA.

Plus concrètement, un nouvel onglet dédié dans CVM Employeur permet :

- une réception centralisée des messages employeurs,
- la possibilité de mutualiser ou réaffecter les messages entre collègues,
- une traçabilité améliorée des échanges,
- et l'intégration d'un pont automatique avec les absences enregistrées dans Horoquartz.

Des ajustements sont prévus d'ici juin 2025 pour affiner l'ergonomie, élargir les habilitations aux fonctions support et aux encadrants, et assurer une meilleure stabilité de l'outil avant toute évolution plus poussée.

La Direction souligne que le retour terrain est plutôt positif, tant sur l'usage que sur l'interface.

L'approche progressive du déploiement vise à limiter les difficultés de prise en main.



La position des élus CFE CGC : En somme, CVM Employeur s'inscrit dans une logique de simplification des outils et de professionnalisation de la relation employeur, mais **il reste à voir comment cette évolution s'articulera avec les autres chantiers en cours, dans un contexte où la charge de travail globale reste un sujet sensible. Aucune donnée chiffrée sur la charge supplémentaire générée ou sur l'impact qualitatif n'est évoquée.**

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Information sur la démarche efficience (levier 1)



Présentation de la Direction : La démarche Efficience fait partie des programmes France Travail mis en œuvre depuis 2024, visant à améliorer l'organisation du travail, tant pour les agents du réseau que pour les Fonctions support. Cette démarche a pour ambition de rendre France Travail plus agile, plus crédible et plus efficace, tout en favorisant une meilleure qualité de vie au travail.

Le Levier 1 s'articule autour de deux axes principaux :

- La simplification du quotidien : il s'agit d'alléger certaines tâches répétitives ou à faible valeur ajoutée, identifiées grâce à des remontées terrain, des ateliers collaboratifs et des diagnostics partagés. Par exemple, la simplification de certains formulaires ou l'automatisation de saisies dans les outils.
- L'optimisation des processus internes : il s'agit de fluidifier les circuits, raccourcir les délais et clarifier les responsabilités, en s'appuyant sur des retours d'expérience issus de plusieurs régions et services pilotes.

Plusieurs équipes ont déjà été sollicitées pour co-construire des solutions concrètes. Des exemples de simplification ont été évoqués (réduction du nombre de relances, adaptation des comptes rendus, réorganisation de certaines réunions), montrant des premiers résultats encourageants.

Pour soutenir cette démarche, un système structuré de recueil des irritants a été mis en place via l'outil C'ZAM, choisi pour sa simplicité d'usage et sa capacité à centraliser les remontées dans tous les territoires. Trois régions pilotes (Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie) ont débuté la mise en œuvre dès juin 2024, avec plusieurs agences participantes.

Les irritants recensés sont classés en trois catégories : métiers, SI, fonctions support. La Direction Régionale coordonne la remontée de ces données et s'engage à analyser et traiter les signalements, avec des retours concrets attendus localement.

La démarche vise à favoriser une boucle d'amélioration continue, avec un processus de co-construction impliquant les équipes de terrain. Une animation régionale est prévue pour accompagner les acteurs concernés, garantir le suivi et valoriser les bonnes pratiques identifiées.



La position des élus CFE CGC : En parallèle de ces efforts de simplification, les agents font toujours face à une surcharge de travail. La démarche doit impérativement s'accompagner de moyens concrets pour être crédible et éviter de devenir une source supplémentaire de frustration.

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr

Information sur l'accueil rénové dans les agences

Présentation de la Direction : Le projet Accueil rénové s'inscrit dans une transformation globale de l'offre de services. Il ne s'agit pas d'un projet immobilier, mais bien d'une redéfinition des espaces et des fonctions d'accueil dans les agences afin d'améliorer l'expérience usager et de renforcer la lisibilité des services proposés, tant par France Travail que par ses partenaires.

Trois espaces distincts et repérables visuellement (grâce à un code couleur) seront systématiquement aménagés :

1. Espace "Se repérer" : dédié à l'information de premier niveau, avec la présence des AIC et des PILA
2. Espace "Découvrir et s'inspirer" : lieu de ressources pour consulter des offres, des actualités sur les métiers, le marché du travail, les évènements organisés ou encore les dispositifs des partenaires.
3. Espace "Se mettre en action" : espace de mise en relation et d'autonomie, incluant des zones de coworking, des salles de rencontre pour les usagers, les recruteurs ou les partenaires.

Deux niveaux de mise en œuvre sont prévus :

- Les agences "cibles", qui appliqueront l'ensemble du projet avec un aménagement complet et une refonte visuelle.
- Les agences "optimisées", qui s'adapteront avec des moyens limités, tout en respectant les grandes orientations du projet.

Ce projet vise aussi à renforcer l'image de marque de l'établissement, à créer des lieux plus dynamiques, ouverts et en phase avec les attentes des publics accueillis. Il se veut un outil de valorisation des services, mais aussi un levier d'appropriation par les équipes. Aucun calendrier précis n'a été fourni, mais la direction insiste sur une généralisation progressive en lien avec les territoires.

Observations de la CFE CGC : Les plus "anciens" parmi nous se souviendront peut-être des chantiers ALE2000, des changements de signalétique, de mobiliers, des pancartes de couleur différentes selon l'espace où l'on se trouvait, des travaux pour "moderniser", "démarquer", "marquer les espaces", les vitrophanies posées, déposées, reposées, des changements de logo, .. pour renforcer notre image... Certes, ce n'était pas à France Travail, nous objecterez-vous !

Tous comme les courriers, toujours améliorables, tout comme notre offre de services, sans cesse améliorée elle aussi, nos agences ont peut-être besoin d'un rafraîchissement régulier ... à iso m² et à iso effectif ?

Quant aux DE qui souhaiteraient se connecter à notre wifi "invités", quelle procédure ? Quelle responsabilité si navigation sur des sites "non professionnels" ?

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr





MANAGERS et NON MANAGERS

TECHNICIEN-NE * AGENT DE MAÎTRISE CADRE

* A compter de D1 ou 2.2

Rejoignez la CFE CGC !

Plus que jamais, la **CFE-CGC** est à **vos côtés** pour **vous conseiller, vous accompagner** dans vos projets, et **vous soutenir** dans les difficultés que vous rencontrez.

Que vous soyez **technicien, agent de maîtrise, ou cadre**, prenez la décision de participer à la vie sociale de France Travail en rejoignant la CFE-CGC.

Vous avez des **questions**, des **remarques**, des **suggestions** ?

Vous **souhaitez vous impliquer** à nos côtés, même de **façon limitée** et **discrète** ?

Vous **appréciez** nos communications et **souhaitez** juste **nous encourager** ?

N'hésitez pas !

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr



Marie-Anne
Terrière



Marc-Antoine
Bonacasa



Isabelle
Grand-Morcel



Stephen
Santiago



Marjorie
Pichevin



Kader Adda



Catherine
Lopez



Rejoignez la CFE CGC !

Vos élus et représentants

Vos élus au CSE Nouvelle Aquitaine :

- Marc-Antoine Bonacasa, élu titulaire (Collège Cadres)
- Marie-Anne Terrière, élue suppléante (Collège Cadres)
- Stephen Santiago, élu titulaire (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)
- Isabelle Grand-Morcel, élue suppléante (Collège Techniciens et Agents de Maîtrise)

Votre représentant au bureau du CSE : Marc-Antoine Bonacasa (Trésorier adjoint)

Vos représentants à la Commission ASC :

- Catherine Lopez
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants à la Commission Aides et Secours :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la CSSCT : Stephen Santiago

Votre représentant à la commission économique : Marc-Antoine Bonacasa

Votre représentant à la commission des marchés : Stephen Santiago

Vos représentants à la Commission politique sociale :

- Marie-Anne Terrière
- Marc-Antoine Bonacasa

Vos représentants de proximité :

- Territoire DR Bordeaux / Campus / Plateforme centre / CRE - Stephen Santiago
- Territoire 33 Gironde - Marjorie Pichevin
- Territoire 64 Pyrénées Atlantiques : Kader Adda



**Marie-Anne
Terrière**



**Isabelle
Grand-Morcel**



**Marjorie
Pichevin**



**Catherine
Lopez**



**Marc-Antoine
Bonacasa**



**Stephen
Santiago**



Kader Adda

Contactez-nous : syndicat.cfe-cgc-naquitaine@francetravail.fr